

FLY! *DIGITAL*



FÉDÉRATION BELGE DE
VOL LIBRE (FBVL) ASBL

Association sans but
lucratif.

Moniteur Belge du 22
février 2005.

Numéro d'entreprise:
0416058635.

Siège Social: Rue
Montoyer 1 boîte 6 à
1000 Bruxelles.

SECRÉTARIAT

P/A Jean Solon

Stationstraat 103

B-2860

Sint-Katelijne-Waver

TEL/FAX: 015 32 18 20

E-mail: info@fbvl.be

NOUVEAU

SITE WEB

WWW.FBVL.BE

4	Le Mot du Conseil
5-7	Assemblée Générale 2018
8-11	Hommage à Olivier Strebelle
12-15	Le Réflexe Airspace - Luxembourg
16	Nouvel Atterrissage en Sud à Coo
17	Communiqué Fédération Paramoteur
18-19	Ranking is King
20-22	Compétition PWC Guayaquil 2017
23	Cotisations 2018
24-27	PV du Conseil Administration du 07/09/2017
28-30	PV du Conseil Administration du 05/10/2017
31-32	PV du Conseil Administration du 09/11/2017
33-34	PV du Conseil Administration du 07/12/2017
35-36	Assurances

INFO

FÉDÉRATION BELGE DE
VOL LIBRE (FBVL) ASBL
Association sans but
lucratif.

Moniteur Belge du 22
février 2005.

Numéro d'entreprise:
0416058635.

Siège Social: Rue
Montoyer 1 boîte 6 à
1000 Bruxelles.

SECRÉTARIAT

P/A Jean Solon
Stationstraat 103
B-2860
Sint-Katelijne-Waver
TEL/FAX: 015 32 18 20
E-mail: info@fbvl.be

INTERNET:
WWW.FBVL.BE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FBVL

PRESIDENT

Jean-Yves Squifflet
0474555961
jy.squifflet@gmail.com

ADMINISTRATEUR

Leen Mortier
0473 94 93 43
leen.mortier@ond.vlaanderen.be

ADMINISTRATEUR

Nathanaël Majoros
0473 28 98 13
fbvl@majoros.net

ADMINISTRATEUR

Olivier Georis
0486 31 34 36
olivier.georis@skynet.be

VICE PRESIDENT

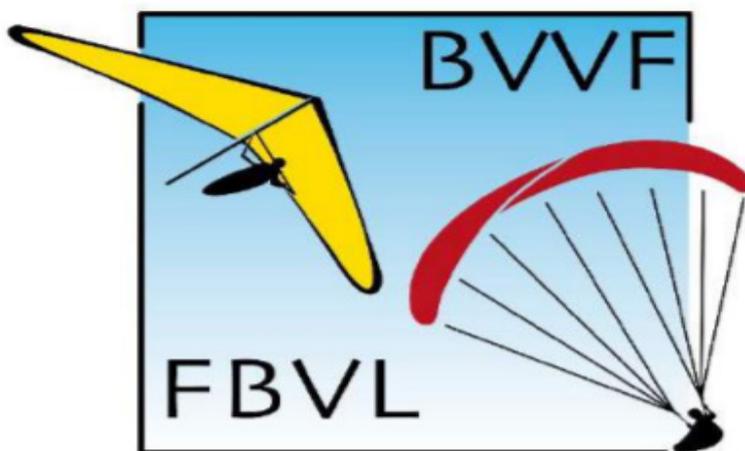
Jochen Zeischka
0498881596
jochenzeischka+bvvh@gmail.com

ADMINISTRATEUR

Philippe Mal
0477434287
philippe.mal@gmail.com

ADMINISTRATEUR

Ronald Pincket
0475 43 33 41
ronald.pincket@outlook.com



Réalisé par le Conseil d'Administration de la FBVL avec l'aide
de Jean Solon.

LE MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Bonjour à tous,

L'année touche tout doucement à sa fin. Le paysage se colore de blanc, l'hiver est à nos portes. Il est temps de contempler l'année passée. Une année avec pas mal de jambes et d'autres os cassés mais surtout une année avec beaucoup de vols magnifiques. A la fédération, nous ne nous sommes pas non plus arrêtés avec le froid. Le conseil a eu de nombreuses heures de brainstorming concernant la "Fédération 2.0 / 2020". Où voulons-nous aller avec notre fédération ? Nous sommes très curieux de connaître vos réactions et vos idées, par exemple sur le nouveau site internet de la FBVL et la base de données des sites :)

Pour cette raison nous faisons appel chaleureux pour nous confirmer votre présence à l'Assemblée Générale "New look" du 3 février 2018, où le masterplan 2.0 sera présenté. Car après avoir passé en revue les points obligatoires de l'agenda (budget, nouveaux candidats pour le conseil etc.) nous continuerons avec une nouvelle formule pour laquelle votre voix et vos avis seront très importants. Vous avez une opinion concernant l'espace aérien / la compétition? Participez alors certainement à la table ronde. Vous êtes curieux de voir les nouveaux panneaux ? Vous pourrez les admirer lors de l'AG.

L'AG commencera à 19h30 (ouverture des portes à 18h30), suivi par les différents workshops à partir de 20h30.

Les examens théoriques commenceront quant à eux à 15h00.

We want you!

Parce que votre opinion est importante et que des nouvelles personnes apportent des bouffées d'air frais au sein du Conseil, nous aimerions vous inciter à poser votre candidature. Tout le monde est le bienvenu !

Pour finir, n'oubliez pas de payer votre cotisation. Elle sera bien utilisée.

Le Conseil se réjouit de pouvoir vous rencontrer lors de l'Assemblée Générale du 3 février 2018 et vous souhaite déjà une fin d'année éblouissante et une année de vols à venir en toute sécurité et légalité.

INVITATION ASSEMBLEE GENERALE 2018

Le Conseil d'Administration de la FBVL vous invite cordialement à

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE de la FBVL

SAMEDI le 3 FEVRIER 2018 à 19h30

**dans la grande salle du
« CENTRUM SINT-MAARTEN », VELDEKE 1 à ZAVENTEM**

Agenda

1. Rapport annuel du Conseil d'Administration.
2. Présentation et approbation des comptes annuels de 2017 et du budget 2018 (1).
3. Réponse aux questions écrites des membres (2).
4. Flycard et comment financer nos futurs sites.
5. Analyse masterplan.
6. Décharge des administrateurs pour l'année de fonctionnement écoulée (3).
7. Election de membres du Conseil d'Administration (4).

(1) Les personnes qui désirent contrôler les comptes sont priées de contacter le secrétariat

(2) Ces questions écrites devront parvenir au secrétariat au plus tard deux semaines avant l'assemblée.

(3) Les candidats doivent se présenter au plus tard une demi-heure avant l'assemblée.

(2-6-7) Seuls les membres effectifs ont le droit de vote à l'assemblée générale.
suivi par des workshops.

Workshops

- Les sites et panneaux.
- FBVL 2.0 master plan.
- L'espace aérien / la compétition (BPO, BAPO, BPC, BACC, BAH-Hoo).

Vous pourrez aussi boire un verre et visiter les stands des écoles et clubs à partir de 18h30.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018 - DROIT DE VOTE

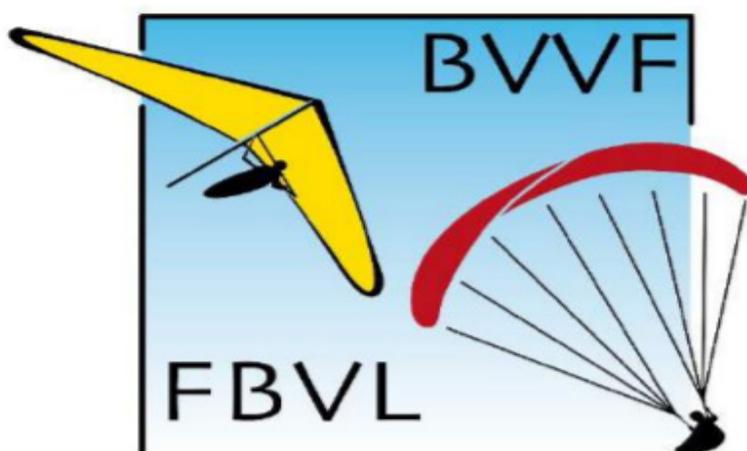
Selon les statuts de la FBVL, seuls les membres effectifs jouissent du droit de vote à l'assemblée générale. Pour pouvoir devenir membre effectif, le candidat doit être membre adhérent (avoir payé la cotisation) depuis 12 mois et doit être accepté par le Conseil d'Administration après une demande écrite (par la poste ou par e-mail) pour devenir membre effectif.

Tout membre effectif qui n'a plus cotisé en 2017 ou qui n'était pas présent lors de l'assemblée générale 3 années de suite perd sa qualité de membre effectif. Toutefois, un ancien membre effectif qui n'a plus payé sa cotisation depuis moins de 3 ans, redevient à nouveau membre effectif au paiement de sa cotisation. Tous les autres membres adhérents doivent également faire une demande écrite pour devenir membre effectif s'ils veulent obtenir le droit de vote à l'AG.

Pour l'acceptation de ces nouveaux membres effectifs, deux possibilités : soit le Conseil d'Administration le fera à sa réunion de mi-janvier (il faut donc renvoyer le talon ici-bas à temps !), soit il le fera le 3 février, juste avant l'assemblée générale (mais alors il faut que le talon soit rempli et remis à un membre du Conseil ou au responsable à l'entrée, avant 19h30, faute de quoi il ne pourra pas être accepté avant l'année suivante). Cela donne donc une possibilité en plus de se mettre en règle pour l'assemblée, mais il est bien sûr plus confortable pour tout le monde de le faire bien à l'avance.

Nous vous demandons d'envoyer le talon par la poste ou par mail avant le 31 décembre, et sinon de venir bien à temps (19 h).

Les membres qui se sont affiliés pour la première fois en 2017 et qui ne sont pas membre depuis plus de 12 mois ne pourront pas obtenir le droit de vote pour cette assemblée générale, ils le pourront au plus tôt en 2019 s'ils sont alors toujours membre (adhérent). Mais ils sont bien sûr cordialement invités pour assister à l'assemblée !



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018 - DROIT DE VOTE

Je, soussigné,

habitant

pose ma candidature pour devenir membre effectif de la FBVL.

Je suis membre adhérent de la FBVL depuis 12 mois.

Lieu et date :

Signature :

Renvoyer à FBVL, Stationsstraat 103, 2860 St-Katelijne-Waver, à info@fbvl.be ou remettre à l'entrée de l'AG le 3 février 2018 avant 19h30.

PROCURATIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

Selon les statuts de la FBVL, chaque membre effectif peut se faire représenter par un autre membre (effectif) à l'assemblée générale, mais chaque membre ne peut représenter qu'un seul autre membre. Si vous désirez vous faire représenter par un autre membre effectif, il faudra que ce membre se présente avant l'assemblée avec une procuration et une copie de votre carte d'identité.

Le soussigné,

donne procuration à

pour le représenter à l'assemblée générale de la FBVL qui aura lieu le 3 février 2018.

Lieu et date :

Signature :

CANDIDAT(E)S CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comme chaque année nous faisons un appel aux candidat(e)s pour le Conseil d'Administration de la FBVL, qui doit comporter entre 6 et 12 membres. Evidemment s'il y a plus de candidats que de places, ce seront ceux avec le plus de voix qui seront élus, et en tout cas il faut obtenir 50 % des voix présents pour être élu (sinon il n'y a pas moyen de désavouer un candidat quand il n'y a pas « trop » de candidats). Nous répétons que même si il est important d'avoir une connaissance passive de la deuxième langue nationale, chacun peut s'exprimer dans sa langue natale. Les réunions se déroulent en moyenne un soir par mois à Zaventem. Les frais de déplacement et les autres frais faits pour le compte de la FBVL sont remboursés. Envoyez votre candidature au secrétariat ou au Président du Conseil d'Administration (voir adresses première page).

Le soussigné,

habitant

pose ma candidature pour l'élection du Conseil d'Administration de la FBVL lors de l'assemblée générale du le 3 février 2018.

Lieu et date :

Signature:

HOMMAGE A OLIVIER STREBELLE

Un sculpteur passionné de vol libre

Olivier Strebelle, né en 1927, est décédé cet été.

Pourquoi parler de lui, alors que souvent dans le Fly! on n'évoque que ceux qui ont eu un accident en vol libre ? Tout simplement parce qu'il a à la fois été un bon pilote de delta, qu'il a fait des "premières" et en même temps il mettait le "vol" comme une constante dans son œuvre, d'une façon internationale.

Voici quelques bons souvenirs que j'ai de lui, et l'évocation d'un personnage haut en couleurs. En deuxième partie vous aurez le texte que Mathieu Olyff a lu aux obsèques d'Olivier, lui qui l'a bien connu, puisqu'il a travaillé avec lui pendant de nombreuses années.



En 1977, le rendez-vous des deltistes se passait souvent à la pente école d'Overijse, sorte de cuvette avec une face ouest suffisamment abrupte pour permettre le décollage d'ailes Rogallo, les premiers deltaplanes. C'était aussi l'endroit où Louis Dombard avait créé la première école de delta. Parmi les gens qui s'élançaient, on remarquait quelqu'un de 'plus âgé', certainement 40-50 ans. C'était Olivier Strebelle. Nous ne savions pas ce qu'il faisait comme profession.

De temps en temps Thomas De Clerck ou une autre deltiste revenait des 7 Meuses et nous relatait qu'il avait tenu 20 minutes, puis 30, etc... Je me souviens qu'un jour où nous étions justement aux 7 Meuses et où les conditions étaient fortes, avec beaucoup de vent. Olivier était le seul à s'être élançé, avec une aile atypique par ses couleurs, remplie de losanges. Il était audacieux. En même temps il répétait régulièrement à Patrick Dupont et à mon frère, qui étaient là tous les 2 jours, que 'voler c'était bien, mais qu'il fallait aussi travailler de temps en temps'. Il représentait un peu à nos yeux celui qui réussissait à faire dans son métier quelque chose de passionnant et du coup on pouvait écouter ses conseils. C'est lui qui a fait la première distance des 7 Meuses et en même temps de Belgique, quelques kilomètres.

Les différents records étaient gravés dans un trophée qu'il avait fabriqué... Car en fait il était sculpteur. Et non des moindres: il avait entre autres réalisé le Cheval Bayard, à l'âge de 30 ans, que vous pouvez encore voir à Namur le long de la Meuse.

Il volait souvent de son côté, notamment quand il allait en Italie pour y réaliser ses sculptures monumentales dans des fonderies.

HOMMAGE A OLIVIER STREBELLE

C'est ainsi que, décollant d'un site au bord d'un lac italien, il parcourut 80 km vers la Suisse, à travers tout, un cheminement sans suivre les chaînes de montagnes, ce qui fut relaté dans la revue « Vol libre magazine » en France. Car c'était un exploit.

Une autre de ses prouesses c'est d'avoir volé à Owens Valley, lieu mythique entre la côte Ouest des USA et le désert, où s'établissaient les records du monde en delta. Il nous racontait que le déco était déjà vers les 2000 m, qu'il fallait s'habiller fortement, sous une chaleur écrasante et qu'après la première transition on passait déjà à 4000 m, puis qu'il était arrivé au-delà des 5000 m et qu'il avait ressenti les effets du manque d'oxygène.

Je crois que peu de Belges, sauf peut-être Patrick Lenders, sont allés voler là-bas, je ne sais même pas si les parapentes s'y aventurent actuellement en plein été. Certains deltistes prétendaient avoir fait un looping en voulant rentrer dans un thermique, au-delà de 10 m par seconde.

Olivier a également cédé à prix très bas une de ses sculptures, représentant des ailes entrecroisées, qui est encore transmise chaque année au gagnant du championnat de Belgique de delta. Il a volé jusqu'à ses 76 ans.

Nous fumes nombreux à côtoyer cet artiste illustre, mais qui était avec nous en toute simplicité, hormis son côté théâtral qui fait partie du personnage. Son amour de la nature, ses qualités de sculpteur, et sa passion pour le vol libre, vous allez pouvoir les découvrir aussi par le texte qu'a lu Mathieu à ses obsèques, et qu'il m'autorise à publier dans le Fly!. Comme ce texte a été lu devant sa famille et ses amis, qui le connaissaient bien, je me permets de situer certains chapitres dans leur contexte pour la compréhension.

Yves Borreman

Aux petites heures d'un mois de juillet 1990 dans la Drome provençale, un pick-up Toyota m'a mené au bord d'une falaise à 1300 m d'altitude où, la trouille au ventre, j'ai fait le montage d'une Atlas, cette aile delta d'école, pourtant renommée pour sa stabilité et sa facilité de pilotage...

Premier « grand vol », 3 ans après mes débuts dans ton atelier, Olivier. 3 pas dans le vide, stabiliser le vol, cap vers le terrain d'atterrissage, glisse irréaliste au-dessus des brumes en fond de vallée... Ce jour-là, j'ai compris comment de ta passion pour la plongée sous-marine tu es passé à la passion pour le delta, tous deux navigations dans les 3 dimensions...

Le delta, ce sport absolument sublime, où une odeur de fumée ou un flocon de pollen en suspension, croisés en vol, sont des signaux que c'est là, tout de suite, qu'il faut enrôler le thermique, le centrer en écoutant le bip bip du variomètre pour trouver le « gras de la pompe », comme tu disais, la partie la plus rapide de cet ascenseur pour rejoindre la base des nuages...

Le rêve du vol était ancien, tu me l'as rendu possible. Merci Olivier.

HOMMAGE A OLIVIER STREBELLE

Ce qui suit parle du montage d'une sculpture en tubes d'acier au Parlement européen – note Yves.

L'industrie comprend bien l'angle droit et l'angle à 45°, mal ta vision organique des choses qui impose courbes et liaisons non « conformes »... qui finalement sont acceptés, de par ta force de persuasion et ton panache qui impose le respect En retour tu acceptes des devis avec une inconscience totale et cette absolue confiance en toi, induite en toi par ta mère... Pantois nous sommes les spectateurs de montagnes se déplacent...

Je passe des mois de chantier sur un échafaudage entre 10 et 25 m sol à diriger l'assemblage... Tensions, le sous-traitant qui perd patience, devient hargneux, à force de positionner ces tubes d'inox dans des configurations absurdes, avec pour seule règle de suivre fidèlement ta maquette installée là en bas, au troisième étage de cet atrium du parlement européen lui aussi en construction. On est encore à l'époque du fax, cette maquette est le seul « plan » de la sculpture « Confluences », dont le titre est une référence au delta, encore. Plus dangereux que le delta, ce chantier où l'accident nous a vraiment guetté. On s'en est tirés. Belle aventure. Merci Olivier.

Été 2001. 35 sculptures, 100 tonnes de bronze. 14 camions semi-remorques, ballet de flèches de grues rivalisant en hauteur avec la colonne Vendôme et l'Opéra Garnier pendant 6 nuits (exposition de plusieurs œuvres d'Olivier à Paris – note Yves).

En amont, des mois de travail à l'atelier avec une équipe élargie, agrandissements au pantographe, mise au point, puis les fonderies en Suisse, Italie, Hollande, Angleterre, mises sous pression par ces commandes hors gabarit... L'équipe se souvient, merci Olivier.

Tant d'autres aventures hors normes :

Une exposition que tu as enterrée à moins 30m dans les crayères creusées par les Gallo-Romains en Champagne...

Le trompe-l'œil monumental de l'Allée des Athlètes à Pékin, qui a amené infographistes et ingénieurs avec batteries d'ordinateurs dans l'atelier même, sacrilège !

Le pantographe qui m'a servi tant d'années prend un sale coup de vieux... (Il parle de la sculpture en tubes d'acier représentant les anneaux olympiques (250 m de long sur 18 m de haut) pour les Jeux Olympiques à Pékin – note Yves).

HOMMAGE A OLIVIER STREBELLE

L'extraction difficile dans une carrière wallonne d'un monolithe de 11 tonnes, trouvé tel quel dont la silhouette de cheval a dirigé ta main pour qu'une amazone de bronze vienne l'épouser à Contre-Sens...

Tant de projets de « mégalomane réalisateur », comme tu te plaisais à t'appeler dans une période où tu mettais le volume à fond... Tu me traitais de pessimiste quand ma mission de connecter tes rêves avec les réalités te faisait entrevoir un monde trop pragmatique. Tu as souvent eu raison d'avoir tort, ce fut payant. Merci pour ces leçons Olivier.

Et puis, et surtout, il y a l'intimité. Ton rapport avec l'intime. L'intimité de ton atelier où tu te rendais dès potron-minet, pour visualiser dans une esquisse en cire le dessin que tu en avais fait la veille, souvent mentalement... L'intimité exprimée par les œuvres dont c'était toi le commanditaire... Nées sans enjeu de complaisance, instinctives, organiques, magistrales. L'intimité que tu entretenais avec la nature, en reniflant les bois à la recherche de champignons, en suivant les torrents de montagne pour trouver LE coin ou planter la tente, en observant le ciel et ses nuages prometteurs qui nous faisaient lâcher spatules, gradines, râpes et plâtre frais pour charger les deltas sur la voiture, toutes affaires cessantes.

Enfin et surtout Olivier, ceux qui t'ont connu pourront en témoigner, et c'est cela qui les a amenés ici aujourd'hui : la façon que tu avais d'installer immédiatement, dans tes relations avec les gens, un rapport d'intimité, qu'ils soient des proches ou des rencontres fortuites, fait que nous aurons beaucoup de mal à nous passer de toi.

Tout ce que tu nous as apporté fait sens, aujourd'hui.

Ton œuvre est sur des rails.

Ta vie continue.

Merci Olivier.

Bon vol...

Matthieu Olyff,
Assistant d'Olivier Strebelle depuis 1987.



L'envol d'Olivier

LE REFLEXE AIRSPACE - LE LUXEMBOURG

Dans cette nouvelle rubrique, nous allons étudier, numéros après numéros, tous les espaces aériens qui sont dans notre chemin lors d'un vol en cross, voire en vol local

Avant de nous attaquer au plat de résistance (les LFA Golf), commençons par quelque chose de facile à comprendre: les TMA et CTR du Luxembourg.

À la base, c'est simple. Une TMA ou une CTR sont des zones contrôlées, pas accessibles en vol libre quand elles sont « actives », sauf s'ils ont une « classification » E ou F (ce qui n'est jamais le cas en Belgique ou au Luxembourg). Dans le cas de l'aéroport de Luxembourg, et en règle générale pour des aéroports civils, elles sont actives 24/7.

Les CTR sont toujours situés autour d'aérodromes et touchent toujours le sol. Les TMA sont généralement plus hautes, plus larges, et il est autorisé (sauf présence d'autre zone) de voler en dessous car elles ne touchent pas le sol.

Les zones belges et luxembourgeoises sont décrites dans les AIP de Belgocontrol.

https://www.belgocontrol.be/opersite/eaip/eAIP_Main/html/eAIP/EB-ENR-2.1-en-GB.html

https://www.belgocontrol.be/opersite/eaip/eAIP_Main/html/eAIP/EB-ENR-5.1-en-GB.html

Les zones françaises dans les AIP françaises.

https://www.sia.aviation-civile.gouv.fr/dvd/eAIP_09_NOV_2017/FRANCE/AIRAC-2017-11-09/html/eAIP/FR-ENR-2.3-fr-FR.html

Toutes les zones avec une description sommaire sont à retrouver sur le nouveau site de la FBVL <http://www.fbvl.be/airspace/>

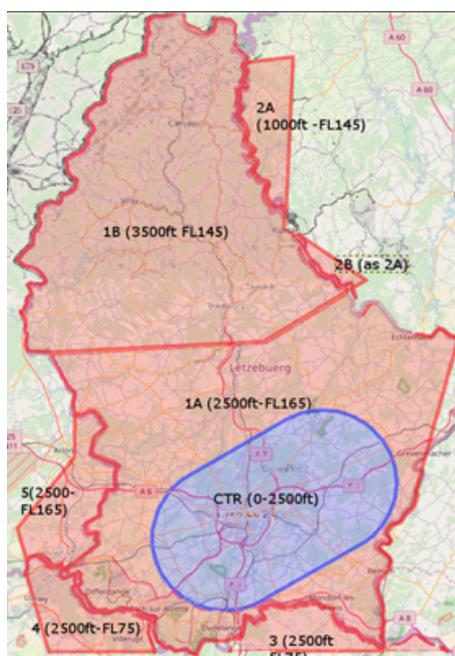
Profitez aussi, tant qu'il y est, du FlyXC.tools d'Olivier Gosselet et Wim Verhoeve que les auteurs remercient.

L'auteur décline toute responsabilité pour les erreurs d'interprétation de sa part.

Nathanaël Majoros

LE REFLEXE AIRSPACE - LE LUXEMBOURG

Toutes les zones en un clin d'œil



- Luxembourg TMA 1A & Luxembourg TMA 5

[2500ft (+-762m) AMSL --> FL165 (+-5000m AMSL)]

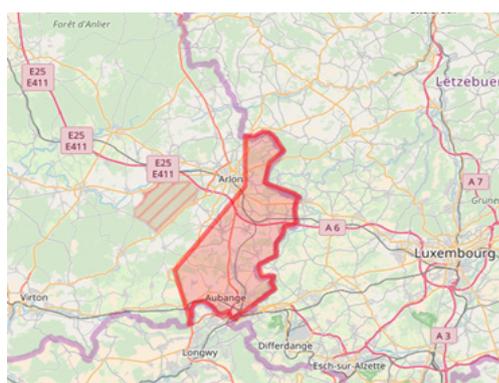
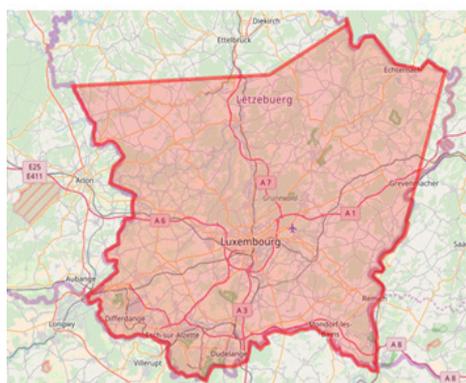
<http://www.fbvl.be/airspace/luxtma1a/>

et

<http://www.fbvl.be/airspace/luxtma5/>

Ces deux zones en sont en pratique une seule : là où une finit sur la frontière Luxembourgeoise à hauteur d'Arlon, commence l'autre.

Avec environ 400m d'air, considérez votre vol terminé et allez poser. Attention, à l'Ouest d'Arlon il y a aussi la zone EBR41 active tout le temps sauf en fin de journée les week-ends (voir plus bas). De toutes façons, vous devez avoir posé avant la CTR.



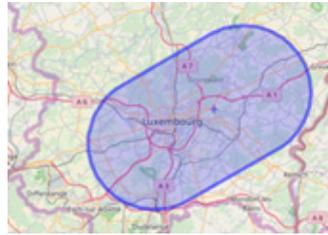
LE REFLEXE AIRSPACE - LE LUXEMBOURG

- Luxembourg CTR

(GND --> TMA1A)

<http://www.fbvl.be/airspace/luxctr/>

Attention, cette zone touche quasiment les frontières belge et française.



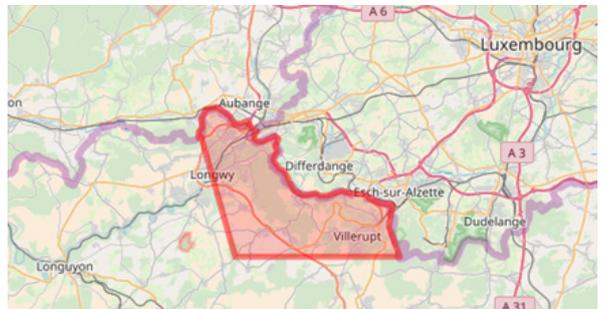
- Luxembourg TMA 4

[2500ft (+-762m) AMSL --> FL75 (+-2285m AMSL)]

<http://www.fbvl.be/airspace/luxtma4/>

Toujours autour d'Arlon, toujours aussi bas, elle est droit dans le chemin en partant de Volmerange-les-Mines ou de La Roche-Corimont. Mais elle est contournable en s'y prenant à temps.

Pour un vol depuis Volmerange-Les-Mines, il ne faut pas aller à l'antenne de Dudelange avec plus de 760m d'altitude (AMSL).

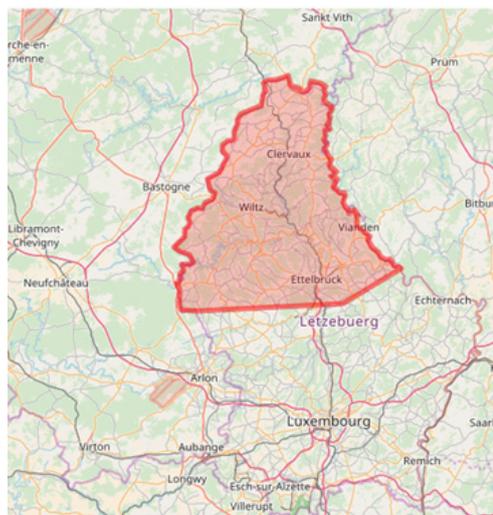


- Luxembourg TMA 1B

[3500ft (+-1060m) AMSL --> FL145 (+-4400m AMSL)]

<http://www.fbvl.be/airspace/luxtma1b/>

Faire très attention à cette zone: on se jette directement dessus en partant d'Ouren. Ça ne laisse que 500m de gaz pour une traversée de 10km (5km en axe WNW) ce qui n'est pas simple, mais nous vous enjoignons de choisir de terminer le vol par le bas plutôt que par le haut, l'estime de nos confrères et nos chances de pouvoir continuer à voler sur le site et en Belgique en seront impactés de manière inverse.



LE REFLEXE AIRSPACE - LE LUXEMBOURG

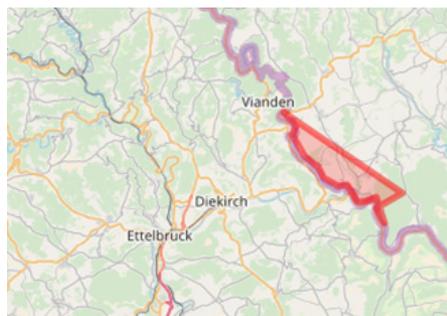
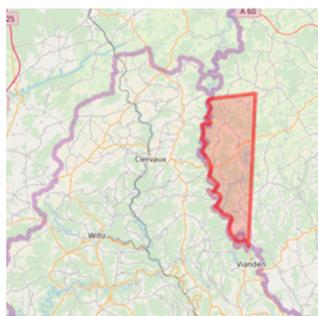
- Luxembourg TMA 2A et TMA2B

[1000ft (+-300m) AGL --> FL145 (+-4400m AMSL)]

<http://www.fbvl.be/airspace/luxtma2a/>

<http://www.fbvl.be/airspace/luxtma2b/>

En principe pas un problème en partant d'Ouren.



- Luxembourg TMA 3

[2500ft (+-762m) AMSL --> FL75 (+-2285m AMSL)]

<http://www.fbvl.be/airspace/luxtma3/>

À l'Est de Volmerange qui est un site Est, donc pas de problème a priori depuis ce site. Par contre depuis le site moins connu de Haute-Kontz il ne faut pas monter et reculer, mais bien se décaler sur la gauche du site vers l'Allemagne et monter que quand on a passé la frontière...



- EBR41 Lagland-Arlon

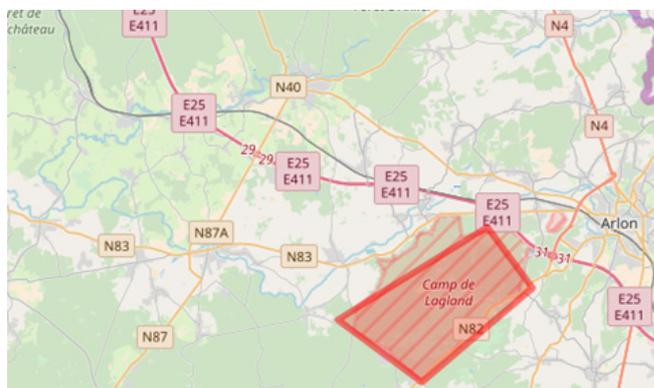
[GND --> FL75 (+-2285m AMSL)]

<http://www.fbvl.be/airspace/ebr41/>

MON-FRI (HOL excl) 0700-2300 (0600-2200).
SAT, SUN and HOL 0700-1600 (0600-1500).

Upper limit 3 750 FT AMSL on MON to FRI (HOL excl).

La limite supérieure peut être occasionnellement étendue de FL 75 vers FL 95 (selon les NOTAM).



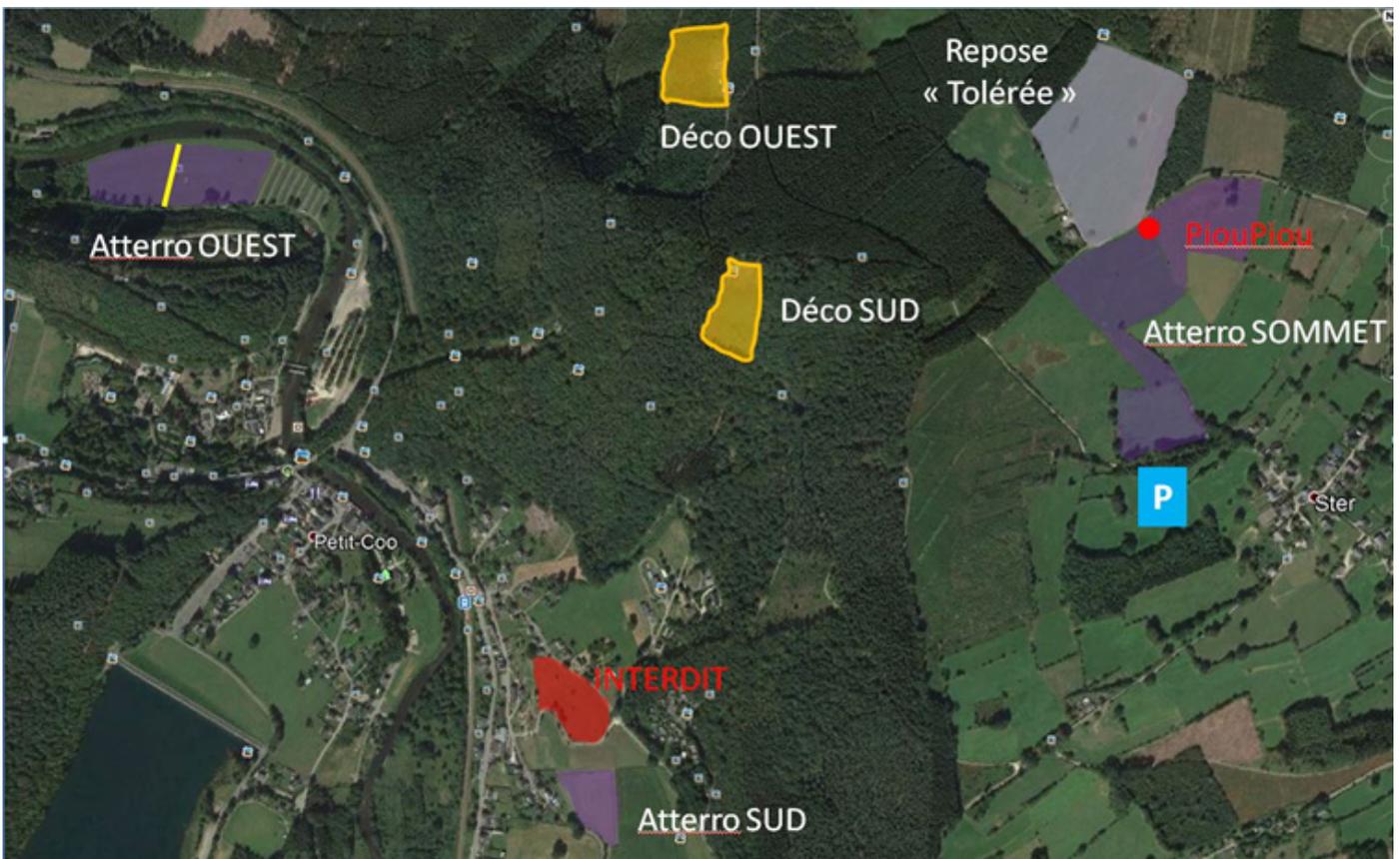
NOUVEL ATTÉRISSEMENT EN SUD À COO

La fédération a le plaisir de vous annoncer une location annuelle d'un nouveau terrain d'atterrissage officiel en Sud à Coo

Ce terrain est soumis à une convention qui sera renégociée chaque année. Cela veut dire que nous devons impérativement respecter certaines règles.

- Il y a un mat avec la manche à air et un second mat. QUAND un DRAPEAU ROUGE est hissé sur ce second mat, il est INTERDIT d'utiliser l'atterro. Cela ne se passera que quelques fois l'an, p.ex quand les foins sont haut. Il faut alors poser à l'OUEST ou au sommet. Passez donc toujours voir à l'atterro avant de monter voler.
- Il est INTERDIT de poser dans le grand champ juste avant l'atterro SUD (voir zone en rouge sur la photo).

Voir plan : l'atterrissage est directement visible en face du décollage Sud et, selon les retours des pilotes, est le terrain le plus sain sur lequel aller poser en bas.



COMMUNICATION DE LA FEDERATION DE PARAMOTEUR

Chers amis parapentistes,

La Fédération Belge de Paramoteur ASBL organise les 27 et 28 janvier 2018 un weekend d'activités variées et axées sur la sécurité (SAFETY FIRST). Cette manifestation se déroulera au centre d'entraînement des Diables Rouges, the Belgium Football Center, au 486 de la rue de Bruxelles à 1480 Tubize.

Nous allons profiter au maximum des possibilités offertes par le terrain synthétique de cet immense hall couvert.

Les activités suivantes figurent au programme :

- Lancer du parachute de secours au départ d'une tyrolienne de 17 mètres de hauteur (!), suivi par le repliage de votre secours.
- Une formation RCP (Réanimation Cardio-Pulmonaire). Démonstration + application sur mannequin ainsi que la mise en œuvre d'un DEA (Défibrillateur Externe Automatique).
- Un symposium sur la sécurité relevant les dangers potentiels résultant de la mise en œuvre et du vol en paramoteur.
- Explications relatives à la réglementation paramoteur actuelle ; tout ce que vous devez savoir pour être en ordre avec cette réglementation.

Nous profitons de ce courrier pour inviter les parapentistes à venir eux-aussi lancer, aérer et replier leur(s) parachute(s) de secours. Les pilotes affiliés à la FBPM bénéficient de l'accès gratuit, les autres pilotes seront invités à verser 20 euros afin de pouvoir utiliser les installations.

La DGTA et Aviabel seront en principe sur place afin de vous permettre de nouer des contacts ou encore aborder l'un ou l'autre sujet les concernant.

Ce meeting sera aussi l'occasion de mieux faire connaître nos sports respectifs au travers des media présents. Si vous êtes intéressés par cette manifestation ou si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez pas à envoyer un mail à l'adresse suivante : info@federation-paramoteur.be.

En espérant vous rencontrer nombreuses et nombreux lors de ces journées, je vous présente mes plus cordiales salutations sportives.

Pour le Conseil d'Administration
Jean-Marc Zadworny

RANKING IS KING

Nouvelle rubrique qui permettra de valoriser les pilotes belges en les faisant apparaître dans les annales, notamment pour des catégories peu visibles dans les classements officiels

Top 5 Mondial Parapente

Source tops : WPRS 1er novembre. Les progressions sont en comparaison avec Août recalculé

http://civlranks.fai.org/?a=326&ladder_id=3&ranking_date=2017-11-01&

rank	name	Pays	WPRS
1	Aaron Durogati		390.4
2	Jurij Vidic		384.2
3	Luc Armant		373.3
4	Torsten Siegel		367.8
5	Honorin Hamard		361.3

Top 10 Belges Parapente

Rank	Name	WPRS	Gain
102	Francis De Bruyn	217.3	(52pl/28pt)
232	Philippe Broers	159.7	(-33pl/-10pt)
274	Joeri Bal	148.4	(-6pl/4pt)
307	Lode Spruyt	140.5	(-54pl/-9pt)
393	Aron Michiels	123.1	(-77pl/-10pt)
536	Nathanael Majoros	102.0	(-27pl/1pt)
572	Pierre Therer	97.6	(-118pl/-13pt)
615	Marc Delongie	91.8	(65pl/10pt)
650	Maarten Coppens	87.7	(-133pl/-11pt)
732	René Bosman	79.2	(-49pl/-2pt)

Top 5 Dames Parapente

rank	name	WPRS
51	Seiko Fukuoka Naville	264.2
89	Silvia Buzzi ferraris	229.8
104	Laurie Genovese	217.0
115	Meryl Delferriere	204.2
156	Kari Ellis	187.8

Top 5 Dames Belges Parapente

rank	name	WPRS
1 (4076)	Kelly Lardinois	4.1
2 (4252)	Claire Wauters	3.2
3 (4405)	Rosanne Vaneckhaute	2.6
4 (4477)	Lies Coddens	2.3
5 (4493)	Sofie Bonte	2.2

Top 5 Sport Belge Parapente

Rank	Name	WPRS
536	Nathanael Majoros	102.0
732	René Bosman	79.2
752	William Vanaudenhove	77.6
952	Bertrand Fontaine	65.3
1068	Koen Michiels	57.9

Champions de Belgique Parapente

Le Grand-Bornand 2017 (source : <http://pwca.org/results/BPO/>)

Catégorie	Nom	Pays
Messieurs	Olivier Henry	
Dames	Constance Mettetal	
Serial	Lois Goutagny	
Sport	William Voisin	

Champions Belges Parapente

Le Grand-Bornand 2017 (source : <http://pwca.org/results/BPO/>)

Catégorie	Nom
Messieurs	Joeri Bal
Dames	Karlien Engelen
Serial	Joeri Bal
Sport	Nathanael Majoros

Champions BAPO

Source <https://airtribune.com/bapo2017/results>

#	Name	Total
1	Joeri Bal	2146
2	Philippe Broers	2080
3	Lode Spruyt	2053
4	Pierre Therer	2010
5	Quentin Debras	2002

RANKING IS KING

South African PrePWC (9-16/12)

9 de nos membres se sont retrouvés à Porterville (province du Western Cape) pour la compétition annuelle qui s'y donne. Quatre manches ont été courues, et la compétition Belge s'est axée autour de deux "rivalités", celle de team Zeno -Lode Spruyt (FreeToFly) et Francis De Bruyn - et celle du team Skywalk - René Bosman (FreeToFly) et Nathanael Majoros (FreeToFly). Ils bouclent chacun tous les jours et finissent aux places 18,21,58 et 59, resp. À noter aussi Wim De Croock (67), Dolf Der kinderen (95), Karlien Engelen (105), Wim Meeusen (117) et Bart de Man (119). À noter malheureusement aussi le décès de Lars Anders Jonsson (SWE). La compétition est remportée par Aron Durogati (ITA) et Nicole Fedele (ITA).

<http://www.livetrack24.com/events/2017SAPrePWC/results/en>

Nathanaël Majoros

British Open Championships (St-André-Les-Alpes)

Deux ans après le British-Dutch-Belgian Open (en mode mineur pour les Belges) six Belges, presque tous vétérans de 2015 se retrouvent dans la commune Basse-Alpine [ouioui, c'est cela le gentilé des Alpes de Haute-Provence, anciennement Basses-Alpes]. Cinq manches se jouent dans des très bonnes conditions de fin d'été toujours très dynamiques à St-André. On se rappellera notamment d'une superbe manche du Chalvet jusqu'au Col de Bleyne et d'une autre très sélective jusqu'à Laragne. Personne parmi Francis De Bruyn (14) et Joeri Bal (21) en Zeno, René Bosman (75 suite à une erreur de tracker) et Nathanael Majoros (70), enfin Jan Van Der Straeten (107) et Marc Delongie (124) ne boucle tous les jours, dans une compétition remportée par Mark Watts chez les messieurs et Kirsty Cameron chez les dames.

<http://www.fastretrieve.com/BOC/results/index.htm>

Nathanaël Majoros

Ranking Deltaplane

#	Name	Country
1	Jonny Durand	AUS
2	Alessandro Ploner	ITA
3	Filippo Oppici	ITA
4	Thomas Weissenberger	AUT
5	Christian Ciech	ITA
6	Alvaro figueiredo Sandoli	BRA
7	Andre Wolf	BRA
8	Mario Alonzi	FRA
9	Petr Benes	CZE
10	Davide Guiducci	ITA

#	Name	Country
58	Jochen Zeischka	BEL
574	Tom Haagdorens	BEL
604	Jean-Claude Bodart	BEL
738	Pieter Speeleveld	BEL
861	Jean-Marc Koener	BEL

Compétition PWC Guayaquil/Bototillo 2017

Guayaquil est une ville située en Equateur (Amérique du Sud). Un Trinidate, assez fervent de Bototillo (nom du déco), la qualifiait de « Roldanillo de l'Equateur ». Cette assertion nous a convaincus moi, Robert Vandenbergine et Etienne Coupez de participer à cette PWC. L'un dans l'autre, le budget est comparable à Roldanillo (Colombie). La sécurité est un point d'attention. La zone Urdesa, où se trouve l'hôtel Nucapacha reste néanmoins assez sûre en soirée. En début de vol vers le Nord, il y a aussi des zones à éviter en cas de vachage.



Décollage de Bototillo

Le déco, à 325m, est orienté Sud. Ça semble bas mais en Equateur, les thermiques et la brise de pente se mettent aussi bien sur les faces Est que Ouest tout au long de la journée. Grâce au rayonnement solaire le plus vertical possible, les thermiques déclenchent même sous une couverture nuageuse. Dans l'après-midi, il y a systématiquement une brise de plaine d'Est relativement forte qui s'installe au nord du déco. Cette brise, accompagnée de thermiques assez faibles, m'a d'ailleurs empêché d'atteindre une balise située au vent lors d'une manche.

PARTAGE : PWC GUAYAQUIL 2017



En route vers le Nord!



En route vers le Sud!

PARTAGE : PWC GUAYAQUIL 2017

Les statistiques de vol des années précédentes (min 5 manches par compet) étaient assez prometteuses mais en analysant les résultats individuels on constatait souvent qu'une seule poignée de pilotes arrivait à joindre le goal. Avec un troupeau d'une centaine de pilotes « pwc » le scanning devrait être facilité. Cela m'a effectivement aidé lors d'une manche. Par contre, lors des deux autres manches une combinaison de plafond bas et d'un mauvais choix de direction, et surtout d'un excès de confiance, m'ont amené rapidement au sol. Alors là, il faut faire gaffe où l'on se pose parce qu'à certains endroits un vachage se traduit par 15 km de marche, et 5 km pour moi lors d'une manche.

Déçu de n'avoir fait que trois manches ? Pas vraiment, on a pu voler presque tous les autres jours et on restait en l'air malgré de faibles thermiques. Déjà rien que pour découvrir ces conditions aérologiques atypiques et déconcertantes, le détour vers Guayaquil en vaut la peine.

La ville a de bons petits restos, avec de délicieux steaks ou des fruits de mer. Vous y rencontrerez probablement un certain Bill Hudson (marié avec une Equatorienne), qui vous donnera de très bons conseils pour vos vols, mais aussi pour l'après-vol. Notre belge d'adoption, René Bosman, qui a vécu quelques années en Equateur, pourra aussi vous donner de bons tuyaux avant votre voyage.

Pour le vol libre, des navettes sont organisées à partir de l'hôtel Nucapacha. Pour les récup, arrangez-vous avec l'hôtel pour vous envoyer un taxi (l'idéal est de réserver en groupe un chauffeur de taxi à l'avance).

Les résultats sont actuellement disponibles ici : <http://pwca.org/results/results/>

Et après la Superfinale : http://pwca.org/results/results_2017/index.htm

Nos Belges à la PWC : **Robert Vandenbegine (66), Etienne Coupez (77), Francis De Bruyn (95)**

Francis De Bruyn

APPEL AUX COTISATIONS 2018

Les cotisations pour 2018 restent les mêmes qu'en 2017

Les couvertures de l'assurance FBVL restent également les mêmes (voir dernière page de ce Fly!).

Des couvertures supplémentaires en plus des couvertures de base sont possibles moyennant surprimes, voir avant-dernière page dans ce Fly!.

Cotisation avec assurance (1) : 90 €

Cotisation sans assurance (2) : 65 €

(1) Pour les couvertures, voir dernière page du Fly!. L(2) Envoyer au secrétariat la preuve que vous êtes assuré en Responsabilité Civile pour la pratique du vol libre (feuille de police + preuve de paiement de prime).

RC passager biplace (3) : + 50 €

Motorisation auxiliaire (4) : + 25 €

(3) Uniquement pour les détenteurs du brevet FBVL de Pilote Biplace et pour des vols biplaces non-commerciaux.

Plusieurs Pilotes Biplace FBVL peuvent être assurés sous la même aile/voile en payant 300 € par aile/voile avec mention de la marque, du modèle et du n° de série de l'aile ou de la voile à assurer, et l'envoi de la liste des Pilotes Biplace FBVL volant sur la voile/l'aile au secrétariat.

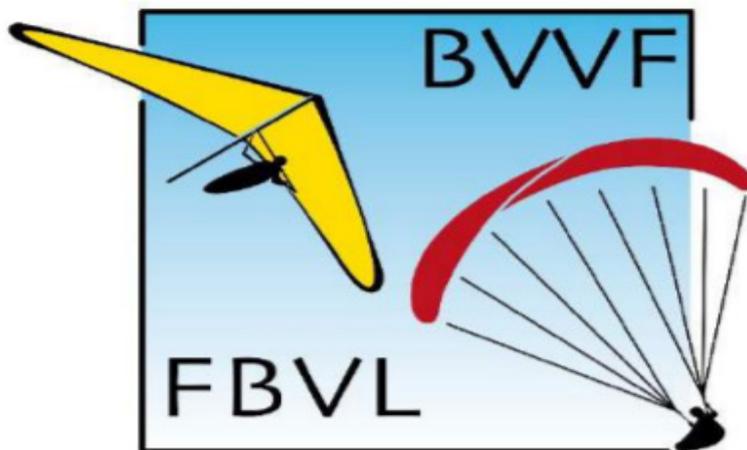
Des vols biplaces non-commerciaux avec une motorisation auxiliaire sont assurés pour les pilotes qui répondent aux conditions énumérés en (3) et (4) et qui payent 150 € de prime pour la couverture biplace (vol libre également couvert).

(4) Uniquement pour parapente, delta ou aile rigide décollable à pied (donc pas avec chariot), et à condition de posséder le brevet FBVL de Pilote XC.

**MENTIONNEZ VOTRE NOM, PRENOM, EMAIL ET VOTRE ADRESSE CORRECTE,
SURTOUT SI VOUS NE PAYEZ PAS PAR VOTRE COMPTE PERSONNEL.**

**VOUS SEREZ ASSURE DES QUE VOTRE PAYEMENT A ETE RECU SUR LE COMPTE EN BANQUE DE LA FBVL, UNE CONFIRMATION
SERA ENVOYEE PAR MAIL DANS LES JOURS QUI SUIVENT LE PAYEMENT SI VOUS VOUS ETES INSCRITS SUR**

<http://www.fbvl.be/members/registration>



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 SEPTEMBRE 2017

Présent : Ronald Pincket, Jean Yves Squifflet, Olivier Georis, Philippe Mal, Leen Mortier, Jochen Zeischka.

Excusé : Nathanael Majoros.

- Dates réunions suivantes et de l'Assemblée Générale

Réunions suivantes du Conseil d'Administration : à 7 h (19 h), en principe à Zaventem :

Le 5 octobre ;

Le 9 novembre ;

Le 7 décembre.

L'Assemblée Générale Ordinaire suivante : le 20 janvier ou le 3 février. L'idée est de réutiliser la salle à Zaventem. Jean Solon regardera si celle-ci est libre à ces dates.

- Stefan Parmentier

Stefan Parmentier et Riet Carton ont été reçus par le Conseil d'Administration à leur demande. Ils ont donné des clarifications par rapport à leur lettre recommandée concernant la situation à Maillen. Une réponse à cette lettre sera envoyée après concertation sur cette question par tous les membres du Conseil. En effet, ce 7 septembre tout le monde n'était pas présent.

- Situation en Autriche

Nous rappelons que les pilotes belges ne peuvent, officiellement parlant, plus voler en Autriche, à moins de répondre à certaines règles spécifiques. Une de ces conditions est l'autorisation d'une école autrichienne, qui remet alors une carte de visiteur qui est valable pour une année (pas pour l'Autriche entière !). Pour une liste complète des conditions nous nous référons aux rapports précédents du Conseil. Cet été il est apparu que toutes les écoles autrichiennes n'ont pas traité cette question de la même façon. Evidemment, il y a une différence entre un contact personnel avec l'école et un mail reçu d'un parfait inconnu. La position des Autrichiens est : il n'y a pas d'Arrêté Royal qui régule le delta et parapente belge, par conséquent il n'y a pas d'équivalence « automatique » avec les brevets autrichiens. Donc nous ne pouvons pas voler là. Toutefois on y vole quand-même, parfois en accord avec une école autrichienne, mais aussi parfois sans. La question est : qu'est-ce qu'il se passe si la police autrichienne fait un contrôle? Cela s'est déjà passé à Greifenburg selon notre conseiller Jochen Zeischka (lui-même un Autrichien). Qu'est-ce qu'on peut avoir comme conséquences en cas d'un accident grave ? Personne ne peut donner une réponse à cette question, les Autrichiens eux-mêmes probablement non plus. Nous vous signalons que notre assurance vis-à-vis de tiers couvre bel et bien nos pilotes, également en Autriche. De toute façon le Conseil essaye d'élaborer une solution. On contactera l'Aéroclub Royal de Belgique pour voir si nous pouvons obtenir un document de leur part (la fédération est membre de l'Aéroclub et paye pour cela une cotisation conséquente). Les contacts précédents avec les Autrichiens se sont déroulés moyennant une correspondance en Anglais et on peut donc faire mieux. A la réunion suivante de l'EHPU (début de l'année prochaine en Slovaquie), Jochen accompagnera Jean-Yves afin de parler avec le président de la fédération de vol libre autrichienne. Jochen parle couramment l'Autrichien (qui est quand-même différent de l'Allemand). Nous ne pouvons pas promettre d'obtenir des résultats, mais cela nous semble valoir la peine d'essayer. Sur la question si nous devons faire réguler le vol libre en Belgique par un Arrêté Royal, les avis sont très divisés au sein de la fédération (note : fédération = la totalité des pilotes. Et Conseil d'Administration = momentanément 7 conseillers. Plein de membres confondent continuellement ces deux notions). Donc les avis sont très divisés dans notre grande communauté. Cette situation avec l'Autriche est un point qui plaide en faveur des gens qui sont pour. De toute façon, Jochen et Jean-Yves essayeront de faire bouger les choses au travers d'une conversation personnelle, on verra ce que cela rapporte...

- Budget

Un bref contrôle de budget nous démontre clairement que le Fly digital nous permet de mettre de côté de l'argent. Les dépenses sont pour le moment moins grandes que les recettes. Nous prévoyons que cette tendance se renforcera encore vers la fin de l'année. Car nous attendons encore un nombre de recettes et il paraîtrait que la plupart des dépenses ont déjà été faites.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 SEPTEMBRE 2017

- Aggregation du club West Coast Windseekers

Le Conseil a délivré cette agrégation. Le club est géré par Rudi Roelens et existe depuis quelques années, avec maintenant plus de 100 membres. Le club n'est pas une école mais organise seulement des voyages à l'étranger et des sorties de parapente qui se déroulent surtout à la côte française, selon Rudi.

- Demande de Thibault Voglet pour pouvoir faire des biplaces aux 7-meuses

Le Conseil rappelle aux membres que le biplace est interdit aux 7-Meuses, sauf via une dérogation spéciale de la fédération à quelques pilotes sélectionnés, parce que le site est très technique et qu'en cas d'erreur, une situation de danger de mort peut s'en suivre. Thibault, un Red Eagle ambitieux et très prometteur, soumet une expérience excellente : quelques 1.000 vols (dont ¼ aux 7-Meuses), 600 heures de vol sur un grand nombre de voiles allant d'une voile de débutant à une Enzo 2, également aux 7-Meuses. Thibault soumet quelques arguments solides : OK, le site est technique, mais il le connaît bien et une Enzo 2 ne tourne pas non plus rapidement, tout comme c'est le cas pour un biplace. Thibault habite près du site et y connaît chaque arbre par son nom.

Mais... Il n'a que 20 vols en biplace, il a son brevet de Pilote Biplace depuis deux ans. Le Conseil comprend que Thibault veut acquérir plus d'expérience en biplace et de préférence sur le site qu'il connaît le mieux, qui se trouve derrière son jardin et où il peut aller facilement quand les conditions sont propices.

Le Conseil donne -exceptionnellement- autorisation à Thibault pour voler en biplace sur ce site, mais uniquement avec des pilotes brevetés et de préférence des pilotes expérimentés comme passager. La technique est une chose, l'expérience en est une autre et cela vaut surtout pour les vols en biplace, où le passager est et reste un facteur inconnu important. Le Conseil attend de Thibault qu'il acquière plus d'expérience et que les pilotes passagers l'aident en cela. Le Conseil réévaluera la situation dans quelques mois. Le Conseil demande à Thibault de tenir un carnet de vol à jour avec pour chaque vol le nom du pilote passager. Ce carnet de vol sera alors soumis lors de l'évaluation et le Conseil contactera alors quelques pilotes pour avoir des informations. Le Conseil peut réclamer ce carnet de vol à tout instant. Le Conseil attire l'attention que cette exception n'est d'application que pour un pilote. Après une période d'évaluation nous reverrons la situation aux 7-Meuses. Le Conseil remercie Thibault d'avance pour sa collaboration positive et lui souhaite beaucoup de succès avec sa mission responsable.

- Demande du Pick-Up Club pour la journée de lancement de parachute

La demande est approuvée. La date est le 16 décembre, sans doute encore dans la Topsportal à Gent. Cet événement n'est pas limité aux membres du Pick Up Club, tous les pilotes sont cordialement invités. L'année passée c'était un bel événement où un club flamand se réjouissait d'accueillir plein de pilotes wallons. En général c'est le contraire puisque la Flandre est et reste "le plat pays".

- Sponsor Redbull Element

Comme l'année passée, Collin Goubau participera au Redbull Elements, une compétition particulièrement extrême autour du lac d'Annecy. Le Conseil d'Administration a décidé de l'aider et la fédération payera la moitié de l'inscription. Nous espérons qu'il reviendra avec des belles images pour le Fly et surtout un beau récit pour vous faire vivre cette compétition.

- Projet panneaux d'information sites

Le conseiller Olivier Georis a présenté le lay-out des panneaux. Olivier remercie le groupe de travail espace aérien qui a été à la base de ces panneaux, entre autres en livrant l'information repris dans le lay-out. Une grande partie de leur travail a été repris.

Quelques petites idées ont été rajoutées, entre autres de laisser de la place pour un sponsor local, café ou restaurant.

Ce lay-out sera envoyé au groupe de travail sites pour compléter l'information pour chaque site concerné. Des suggestions éventuelles pour des changements sont possibles mais le but est quand-même que les panneaux soient uniformes pour tous les sites. Le but est de présenter les panneaux à l'Assemblée Générale suivante. A voir si on pourra respecter ce délai... la balle est maintenant dans le groupe de travail sites.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 SEPTEMBRE 2017

- Projet "pilotage groupes de travail"

Suite à plusieurs demandes en provenance des groupes de travaux pour s'accorder sur une méthode de suivi et de communication, Olivier Georis a pris l'initiative (après consultation et accord du Conseil) d'écrire une procédure. Il s'agit dans un premier temps d'une proposition qui sera soumise aux groupes de travail, charge à eux avec l'aide des différents points de contacts et d'Olivier de la modifier si nécessaire et de la valider. Le but de cette procédure est non seulement de décrire la façon dont les groupes de travail et le Conseil communiqueront (fréquence, type de documents, ...), mais elle servira aussi de guide pour permettre aux groupes de travail de proposer et réaliser leurs projets. L'objectif final, une fois cette procédure acceptée par tous, est que chacun (groupes de travaux, Conseil, ...) sache qui fait quoi, quels projets sont en cours, qui a besoin de quoi. Olivier a présenté une série de "slides" au Conseil suivi d'explications. Les conseillers sont impressionnés et remercient Olivier pour la mise en place de cette "gestion de projet". Il faut bien entendu que cette proposition soit traduite, mise en place etc. Ceci devrait permettre sans aucun doute d'éviter, ou du moins fortement réduire, les risques de malentendus et de mauvaise communication.

- Minutes Conseil d'Administration

Plusieurs de nos membres nous signalent que dans les rapports du Conseil d'Administration (appelés minutes) certains sujets sont relatés tellement brièvement qu'ils sont à peine compréhensibles quand on n'est pas au courant de plein d'information d'arrière-fond. Les cadrer un peu plus serait souhaitable.

Le Conseil réagit de façon compréhensive et formule les réactions suivantes :

La façon de rapporter au sein de cette équipe est de toute façon déjà fortement améliorée par rapport aux rapports d'il y a disons 5 ans (sans pour autant faire des reproches à qui que ce soit). Pour ceux qui lisent les comptes rendus cela est indéniable. Certains sujets sont toutefois vraiment complexes et pour comprendre les rapports il est aussi nécessaire de lire tous les rapports et ne pas en sauter un de temps en temps. Cela est maintenant plus facile puisque le Fly digital est consultable à tout moment. Pour les nouveaux membres il est maintenant également possible d'aller lire les rapports précédents afin de comprendre ce qui vit au sein de notre fédération. Les rapporteurs du Conseil comprennent absolument les remarques de nos membres et y prêtent beaucoup d'attention. Car c'est à travers ces rapports que les membres apprennent ce qui se passe chez nous, les rapports donnent une identité à notre fédération.

Les rapporteurs s'engagent à mieux cadrer les textes. Et d'ailleurs, dans ce rapport on a déjà commencé à le faire. L'avez-vous remarqué ?

Toutefois, cela implique un nombre de choses: c'est beaucoup plus de travail, transcrire le rapport (retapez ce texte pour voir), la relecture du rapport par tous les membres, et la traduction.

Et aussi pour les membres, il y a plus à lire. Il n'y a plus le manque de place, un grand avantage du Fly électronique.

Certains membres du Conseil ne sont pas bilingue, le texte est plus difficile quand il est plus long.

Quand un conseiller veut changer par après quelque chose dans le rapport, les deux versions doivent être adaptées. Ceci retarde la publication et nous nous sommes justement engagés de publier les rapports endéans une semaine...

Comme vous le remarquez vous-même : ce n'est pas facile de contenter 1.000 membres. Mais nous essayerons de le faire de cette façon pour voir. Il reste à voir si le nombre de membres qui trouveront les rapports trop long et ennuyeux ne sera pas plus grand que de ceux qui seront contents avec cette évolution.

Mais votre Conseil d'Administration n'a pas peur d'un défi et répond volontairement à vos désirs.

- Fédération 2020

Ronald fait une proposition pour réfléchir à la "Fédération 2020". Où voulons-nous nous situer avec la fédération en 2020 ? Cela semble loin, mais 2020 commence dans 2 ans et trois mois. L'idée est de formuler un nombre d'objectifs afin que nos membres sachent où nous allons. Fédération 2020 serait proposé à l'Assemblée Générale suivante. Cela ne veut pas dire que certaines choses ne doivent être réalisés qu'en 2020, mais qu'elles doivent certainement être réalisés dans la période entre maintenant et 2020. Cela nous donne probablement la possibilité de se mettre tous plus d'accord quant à la direction dans laquelle on veut aller. Et pour les membres d'un groupe de travail cela donne une idée dans quel plus grand cadre ils travaillent.

Le danger est que cela devienne ridicule s'il n'y a pas grand-chose de réalisé (la critique est toujours facile) ...

L'avantage est que cela peut enthousiasmer plus de personnes (à participer à un groupe de travail) pour aider à réaliser le projet dans son entièreté.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 SEPTEMBRE 2017

L'avantage est que cela peut enthousiasmer plus de personnes (à participer à un groupe de travail) pour aider à réaliser le projet dans son entièreté.

Chers membres, ne vous faites pas d'illusions, ce n'est pas le Conseil d'Administration qui réalisera tout cela pour vous. Sans votre collaboration (dans des groupes de travail) on se retrouvera en 2020 tout simplement au même niveau qu'aujourd'hui.

Des membres qui rejoignent un groupe de travail doivent comprendre que nous sommes une communauté de plus de 1.000 membres, que les avis sont divisés, que pas tout le monde est sur la même longueur d'onde et que pas tout le monde évolue aussi vite ou comprend aussi vite la nécessité de certains changements. Réaliser un projet est le fruit de persévérance, de comprendre d'autres opinions (sans pour autant les approuver), de savoir encaisser un contretemps, de savoir faire des compromis et de comprendre que 80% est toujours mieux que 0%. On a tous des excuses pour ne pas participer. On a aussi tous des raisons pour participer. Où voudrais-tu que ta fédération se situe en 2020? (Fédération = tous les pilotes ensemble). Que veux-tu voir réalisé avant 2020 ? Et qu'est-ce que tu veux faire pour y arriver ? Réfléchissez-y. Merci d'avance.

- Groupes de travail

Mise à jour des responsables et des contacts pour les membres. Un nouvel organigramme sera publié après la mise à jour par Christopher (membre d'un groupe de travail).

On se met aussi d'accord qu'un groupe de travail établisse 2X par an un rapport, dans lequel ils mentionnent où ils en sont avec les objectifs auxquels ils travaillent (objectifs approuvés par le Conseil d'Administration). Ce rapport peut éventuellement être présenté au Conseil par un membre du groupe de travail. Ce rapport sera alors repris dans les rapports du Conseil d'Administration.

2X par an,

- afin de ne pas trop augmenter la charge de travail ;

- afin de ne pas produire des rapports sans contenu (car on ne fait pas nécessairement chaque mois des progrès).

Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de rapport qu'on ne travaille pas.

- Communiqué finale Elsenborn - BACC

Le texte final a été validé par le Conseil. Celui-ci est en train d'être traduit et sera publié séparément et envoyé à tous les membres.

- Proposition Nathanaël

Nathanaël nous a formulé par écrit une proposition, à discuter à la réunion. Cependant, ce point d'agenda a été discuté seulement à minuit, et puisque certains membres du Conseil ont encore une heure de route, ce point a été déplacé à la réunion suivante, également parce que Nathanaël n'était pas présent pour donner des explications. Le Conseil a toutefois pris connaissance du texte et espère que cela pourra être mis en application en 2018. Plus d'informations suivront dans le rapport suivant.

- Brevets & demandes de formation approuvés

Mark Tielemans obtient le brevet de Treuilleur parapente.

Dries Cordermans, Olga Reznikova et Patrick Vanderschueren peuvent entamer leur formation pour le brevet de Pilote Biplace de parapente dans l'école Airsport.

Votre Conseil d'administration.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 OCTOBRE 2017

Présent: Ronald Pincket, Jean-Yves Squifflet, Philippe Mal, Nathanaël Majoros, Leen Mortier.

Excusé: Jochen Zeischka, Olivier Georis.

1/ Discussion organisation pratique de l'Assemblée Générale

Conférencier

L'année passée nous avons invité un conférencier: Antoine Girard, ce qui a suscité l'enthousiasme de la plupart des pilotes. Cette présentation n'était malheureusement qu'en Français, car certains pilotes Néerlandophones ne comprennent pas le Français et c'était donc un petit point négatif. Par contre, l'assemblée elle-même a été tenue dans les deux langues et cela a doublé la durée de la réunion.

Ce serait agréable de trouver un autre conférencier intéressant. Différents membres du conseil s'informeront. Dans tous les cas on trouvera une solution pour le problème des langues (sans trop perdre de temps).

Assemblée Générale plus concise

La remarque la plus entendue est que cela prend toujours trop de temps. Tout un débat est mené sur le fait de changer de langue par sujet et de ne plus tout traduire. Il est vrai que pas mal de pilotes sont bilingues. Mais pas mal de pilotes ne le sont pas du tout. Pour des pilotes qui viennent de loin à une réunion dont ils ne comprennent que la moitié, ce n'est pas très motivant non plus...

Le Conseil propose l'idée d'utiliser deux projecteurs et de projeter dans les deux langues en même temps. Cela améliorera déjà la compréhension générale. Un sujet sera traité dans une langue. Une deuxième personne (qui maîtrise bien la langue) fera régulièrement un bref résumé de ce qui vient d'être dit. Sans trop de détails, afin de s'assurer que les lignes principales soient comprises. On alternera de langue par sujet.

En tout cas: pas d'orateurs qui s'expriment dans une langue qu'ils ne maîtrisent pas bien, car c'est négatif pour le rythme, l'ambiance, et la clarté des messages.

Catering

Sandwiches: seront prévus.

Crêpes: on proposera au Pick Up Club d'emmener leur "stand de crêpes". Le Pick Up Club pourra l'organiser de façon totalement autonome, et ce qu'ils gagnent sera pour la caisse du Pick Up Club. Car ce Club a toujours été généreux quand il s'agit de sponsoriser la Fédération (cf. l'inauguration du terrain acheté à Co). Donc cet argent sera certainement bien utilisé.

Y-a-t'il encore des clubs qui ont une idée pour organiser quelque chose de semblable ? Envoyez un petit mail à notre secrétaire avec votre proposition.

L'organisation pratique se fera par Jean Solon.

Volontaires

Nous faisons un appel pour des bénévoles pour:

Préparer des sandwiches.

Servir des boissons.

Organiser les entrées.

2/ Achat nouveaux terrains

Plusieurs de nos sites sont menacés. Ces sites peuvent être protégés entre autres par l'achat de terrains. Lors de l'Assemblée Générale on proposera les plans du Conseil d'Administration à cet égard. On préparera une présentation de l'attribution de nos moyens, comment nous voulons augmenter nos moyens et ce que nous voulons en faire de façon précise. Dans une ASBL les décisions les plus importantes sont prises par les membres lors de l'Assemblée Générale et ces décisions sont alors exécutées par le Conseil d'Administration dans le courant de l'année. Un nombre de points sera soumis au vote lors de l'Assemblée Générale suivante. Le "nouveau" Conseil d'Administration désire laisser décider plus de choses par les membres. Vous avez certainement remarqué qu'il y a eu pas mal d'innovations. Et il y en aura encore plusieurs. En tant que membre effectif, vous avez votre mot à dire dans ces décisions, et c'est donc la raison pourquoi vous êtes invité à l'Assemblée Générale. En décembre, le Conseil d'Administration essaiera d'expliquer certaines propositions et pistes de réflexion, de façon à ce que les membres puissent apporter des éléments et ne viennent pas à l'Assemblée Générale sans être préparé.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 OCTOBRE 2017

3/ Lettre Stephan Permentier

La lettre recommandée que Stephan Permentier nous a envoyée concernant la situation à Maillen a encore été traitée. Une position a été formulée, dans laquelle tous les membres présents du conseil se sont retrouvés. Une réponse sera écrite, traduite, soumise à tous les membres du conseil et ensuite, après approbation, envoyée à Stephan.

4/ Subsidés pilotes de compétition

Dans chaque fédération les avis divergent: est-ce que les moyens doivent être dépensés à des projets dont un maximum de membres profite, ou est-ce qu'une partie des moyens doit aussi servir au sponsoring de participations à des compétitions ?

Est-ce que les moyens doivent servir à, par exemple, des achats de terrains ? (Nous sommes une petite fédération si on compare le nombre de membres avec par exemple la fédération de judo ou de badminton, et là ils ne doivent pas investir dans des terrains). Ou devons-nous aussi sponsoriser les participations aux compétitions ?

Un argument contre ce sponsoring est: en fait, nous sponsorisons alors le hobby de quelqu'un. Certains pilotes « gagnent bien leur croûte », est-ce qu'il est alors encore nécessaire de leur donner de l'argent ?

Quand on répond à un membre qui demande du sponsoring: OK, on paye la moitié de ton inscription, mais tu écris un article pour le Fly sur la compétition à laquelle tu participe, le résultat est qu'on n'est plus intéressé dans le sponsoring. Cela en dit assez...

Un argument pro-sponsoring est: certains pilotes ont beaucoup moins de moyens et là même une petite aide fait bel et bien la différence. En fin de compte, chaque fédération sponsorise des participants à des compétitions.

Le problème est: nous ne pouvons pas sponsoriser chaque pilote qui participe à une compétition. Comment établir des critères objectifs sur qui sera sponsorisé et qui ne le sera pas ? Votre Conseil d'Administration n'a pas encore trouvé de solution à ce problème.

En fin de compte, on ne peut dépenser l'argent qu'une fois.

Votre Conseil d'Administration essaye donc d'établir une manière plus objective et meilleure pour déterminer la distribution du budget sponsoring. Donner une plus grande visibilité au vol libre en Belgique et à l'étranger y jouera certainement un rôle important.

5/ Partage des réactions des pilotes sur la vision qu'ils ont de la FBVL après 1,5 années de nouveau conseil

La remarque la plus entendue des pilotes est qu'ils n'ont pas de vue claire sur ce qui est réalisé ou sur ce que le Conseil d'Administration et les groupes de travail sont en train de faire.

Le conseil propose de faire un document Excel, qui sera tenu à jour et publié sur Google docs. A cet endroit les membres pourront avoir une vue sur les initiatives que le Conseil d'Administration et les groupes de travail démarrent et sur comment évoluent les travaux. Vous trouverez un exemple d'un pareil document en annexe. Votre Conseil remarque que le plus de participants il y a dans les groupes de travail, le plus de projets peuvent être démarrés et le plus vite que les travaux évolueront.

6/ Cotation ACRB

Philippe Mal accompagnera notre président Jean-Yves Squifflet lors de la réunion de l'ACRB du 11 octobre. Lors de cette réunion on discutera des cotisations des différentes fédérations qui sont membres de l'ACRB. Il est important d'être présent à cette réunion afin de négocier la contribution de notre fédération. L'affiliation à l'ACRB est nécessaire afin d'obtenir les licences FAI pour nos membres. Pas membre de l'ACRB, pas des licences FAI. Philippe et Jean-Yves profiteront de l'occasion pour voir si l'ACRB peut nous fournir une forme d'officialisation, ou sinon un document qui peut nous aider à faire accepter nos brevets en Autriche.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 OCTOBRE 2017

7/ Incident sérieux lors du BPO

Le Conseil d'Administration a été contacté par Pierre Naville (co-organisateur français du BPO) concernant un incident dans un camping.

Le petit chien d'un couple anglais a été attaqué et tué par le chien d'un pilote belge. Des témoignages différents, il apparaît que le chien n'était pas tenu en laisse et que par conséquent, le pilote est tenu pour responsable de cet incident. Le pilote en question a toutefois délibérément donné une fausse identité et adresse.

Selon Pierre Naville tout ceci commence à prendre des proportions exagérées au Grand Bornand. Dépôt de plainte auprès de la commune et de la gendarmerie, mails et téléphones fâchés à Pierre Naville, les propriétaires du camping fâchés, etc... De ce fait la FBVL a été sollicitée pour fournir les informations nécessaires.

Le Conseil a décidé de donner les données complètes du pilote en question à Pierre Naville. De plus, le Conseil enverra une lettre à ce pilote pour lui rappeler ses responsabilités et l'informer des conséquences négatives pour la réputation des membres de la FBVL.

Le Conseil est offusqué par l'attitude irresponsable de ce pilote. Cela ternit la réputation des pilotes belges et peut avoir des conséquences pour l'organisation d'un BPO suivant au Grand Bornand, où le BPO laisse maintenant un arrière-goût amer, même si le reste du BPO s'est déroulé de façon impeccable.

8/ Brevets et demandes de formation approuvées

- Rudi Roelens: demande de formation de Pilote Biplace parapente chez AirXperience approuvée.
- Roland Eggermont: demande de formation de Treuilleur parapente chez Jan van Gent approuvée.

Votre Conseil d'administration.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 NOVEMBRE 2017

Présent: Olivier Georis, Philippe Mal, Nathanael Majoros, Jean-Yves Squifflet, Jochen Zeischka.

Dates de chasse et événements

Nathanael mettra les dates de chasse sur le calendrier de la FBVL de façon à ce qu'elles soient toujours disponibles pour les membres.

Nous demandons aux clubs, écoles et membres d'annoncer leurs événements de façon à pouvoir également les mettre sur le site web de la FBVL.

Compte PayPal et cotisations / FlyCard

Les frais de transaction de Paypal sont trop élevés par rapport à de petits montants. Ils seraient insignifiants pour des montants plus grands comme des cotisations, mais les frais fixes de développement de logiciel ne sont pas justifiables. Nous utiliserons Paypal uniquement pour des petits montants, mais pas pour toutes les cotisations.

FlyCard

Etat des lieux après la réunion précédente: nous sommes trop juste dans le temps pour 2018, validation de l'idée pour 2019.

Les buts de la FlyCard:

- confirmation explicite que les règles locales sont acceptées, aussi par les non-membres de la FBVL ;
- possibilité d'envoyer de l'information importante par e-mail, aussi à de non-membres de la FBVL.

Nathanael dit qu'imposer cette mesure qui est clairement une compétence du GdT Sites, sans l'aval de celle-ci, va à l'encontre de l'esprit de décentralisation.

La FlyCard pourrait être demandée par le site web en demandant une confirmation en ligne que les conditions ont été lues. De ce fait la FlyCard serait également utilisable pour des pilotes étrangers que désirent voler sur un site belge, sans qu'ils doivent être au courant à l'avance.

Subsides clubs et écoles

Demande de Jean si les subsides doivent être versés aux clubs et écoles (écoles : 10 euro par nouveaux membre qu'ils apportent à la FBVL, clubs : 5 euros par membre club étant membre de la FBVL).

Oui, ceux-ci doivent être versés, comme chaque année, avec une lettre accompagnante expliquant ces subsides.

Le Fly!

Sujets pour l'édition suivante:

- Communication Kop van schouwen (Zeeland), à chaque fois des problèmes avec des Belges.
- Communication réglementation Luxembourg.
- Message concernant le nouvel atterro de Coo Sud.
- Appel aux membres: nous cherchons des représentants de la FBVL auprès des autorités aéronautiques.

Examens

La liste des questions a été remaniée et les questions sont maintenant plus faciles, mais le taux de réussite est plus bas parce que les questions ne sont plus connues à l'avance. C'est une bonne chose car maintenant il faut une meilleure préparation à l'examen.

On y a déjà consacré beaucoup de travail, mais la traduction en Français doit encore s'améliorer car certaines questions ne sont pas très claires en Français.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 NOVEMBRE 2017

Evaluation masterplan

Ce CA a commencé il y a 1,5 an à base d'un masterplan qui a été présenté aux membres. ON a fait une évaluation interne du masterplan. Cette évaluation sera présentée par Nathanael à l'A.G.

Le CA est toujours à la recherche de personnes qui veulent donner un coup de main, tant au sein du conseil que dans les groupes de travail. Surtout les contacts avec les autorités aéronautiques doivent être beaucoup mieux soignés, car elles sont presque inexistantes. On cherchera des bénévoles via le Fly .

Remorqué à Maillen

La réponse qui avait été préparée le 7 septembre, n'a pas encore été envoyée à Stephan Permentier. Philippe Mal fera en sorte que cette lettre sera envoyée dans les jours suivants.

Brevets

Les brevets et demandes de formation suivants, ont été approuvés:

- Bert Adams : demande de formation biplace de parapente chez Airsport (Koen Michiels) ;
- William Vanaudenhove : demande de formation biplace de parapente chez Airsport (Koen Michiels) ;
- Rudi Roelens : demande de formation d'Aide-Moniteur de parapente chez Airsport (Koen Michiels) ;
- Chris Dierickx: brevet temporaire d'Aide-moniteur de parapente limité à Ikarus (attestation Cris Claessens).

Catalogue site

Olivier termine de rassembler les informations.

Nous afficherons les projets de nouveaux panneaux lors de l'A.G.

Championnat de plaine de delta

Nous réfléchissons à faire quelque chose comme le BAPO pour les deltistes.

Nous allons contacter le groupe de travail compétition pour avoir leur aide pour organiser cela.

Calendrier site web

Nous voulons le calendrier plus visible pour les membres (fait immédiatement par Nathanael, merci). Vous retrouverez donc sur le site facilement les dates de chasse et les événements importants de la FBVL (lancé secours, AG, examens, ...).

Votre Conseil d'administration.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 DECEMBRE 2017

Présent: Jean-Yves Squifflet, Philippe Mal, Olivier Georis.

Excusé: Nathanael Majoros, Leen Mortier, Jochen Zeischka, Ronald Pincket.

BPC/BACC 2018

BPC & BACC sont motivés pour voler en toute légalité en 2018.

Un tool de validation des vols va être élaboré afin de pouvoir valider les vols des 2 plateformes.

Le conseil souhaite que le tool soit neutre et les efforts pour le réaliser seront financés par la FBVL.

La fédération soutiendra les 2 évènements tout au long de la saison.

Il va de soi que nous continuons aussi à soutenir le BAPO et BPO.

Frais BPC 2017-2018

Ok pour le paiement de 251€ pour l'outil et son développement pour 2017.

Salon Skywonder

L'aéroclub propose de participer à nouveau au salon Skywonder.

Nous ne désirons pas y participer en tant que fédération cette année. Cependant nous sommes disposés à aller sur d'autres types de salon, genre salon des vacances, salon de l'auto, ...

Préparation A.G.

Cette année, nous allons essayer de faire quelque chose de différent et une AG en 2 parties.

Tout d'abord la partie obligatoire dont l'agenda provisoire est le suivant :

- Intro.
- Comptes/budgets.
- Flycard et comment financer nos futurs sites.
- Analyse masterplan.
- Candidats CA.

La 2eme partie que nous voulons interactive. Nous allons occuper la salle sur les sujets suivants:

- Site et les panneaux (éventuellement soumis au vote).
- FBVL 2.0 master plan.
- Airspace/compétition (BPO, BAPO, BPC, BACC, BAH-Hoo).

Nous prévoyons aussi un coin pour les clubs et écoles.

Nous demanderons à William de s'occuper de l'écran et 2 projecteurs ainsi qu'un baffle et 1 voire 2 micros.

Rapports annuel clubs et écoles

Nous avons reçu pour le moment le rapport d'un club et une école. Nous attendons les autres rapports.

Fly!

Est en phase de finalisation.

Il faut y ajouter.

Dates examens + Cours à voir avec Jean.

Convocation AG + Coti 2018. Ce sera aussi envoyé personnellement à tous les membres par mail.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 DECEMBRE 2017

Dates prochaines réunions :

11/01.

8/02.

Facture Maillen

Nous attendons plus d'infos avant de payer la facture.

Motocross Strepny

Suite à de nouvelles dégradations par les motos sur le site de Strépy, Philippe va faire une communication aux clubs de motocross qu'il connaît afin de les informer de notre activité sur le terriil.

Brevets et demandes de formation approuvées :

Mario Deroo obtient le brevet d'Aide-Moniteur de parapente, examen passé par Koen Michiels.

Yoei De Bruyn peut entamer sa formation biplace (parapente) avec Patrick Walravens et du Sky Club Austria.

Benoit Pirard peut entamer sa formation biplace (parapente) avec Thierry Moreau.

Votre Conseil d'administration.

COTISATION ET ASSURANCE FBVL 2018

	<u>Sans assurance (1)</u>	<u>Avec assurance (2)</u>
Membre normal	65 €	90 €
Première affiliation	50 €	75 €
Après le 31 août 2017	20 €	45 €
Supplément Fly! papier	+ 35 €	+ 35 €
Assurance RC passagers biplace (3)		+ 50 € / + 150 € / + 300 €
Assurance moteur auxiliaire (4)		+ 25 €

(1) La carte de membre n'est délivrée que si vous envoyez au secrétariat de la FBVL la preuve que vous êtes assuré en Responsabilité Civile pour la pratique du deltaplane et/ou du parapente (feuille de police et preuve de paiement).

(2) Couverture possible du 20 décembre 2017 au 31 décembre 2018. Pour les couvertures voir le point (5) ci-contre.

Le rapatriement n'est pas couvert, pour vos voyages à l'étranger nous recommandons vivement une assurance de voyage (type « assistance ») qui n'exclue PAS le parapente ou le deltaplane (voir exclusions contrat).

(3) Assurance Responsabilité Civile complémentaire (en plus de la cotisation avec assurance de base) vis à vis de tiers transportés, jusqu'à 325.000 € par passager (sans franchise), avec responsabilité civile « admise » jusqu'à 114.500 € et frais premiers secours pour passagers jusqu'à 10.000 €, uniquement pour les pilotes détenant le brevet FBVL de Pilote Biplace lors de vols biplaces non-commerciaux. Cette assurance peut être prise par aile/voile, avec la possibilité d'assurer plusieurs Pilotes Biplace brevetés par la FBVL volant sur cette même aile/voile. Prime par aile/voile : 300 €, par pilote individuel : 50 €.

Le biplace non-commercial avec (et sans) moteur auxiliaire est couvert pour les détenteurs des brevets FBVL de Pilote Biplace ET de Pilote XC, en payant l'assurance moteur auxiliaire (voir (4)) et une surprime de 150 €, donc un supplément de 175 € (delta) ou de 225 € (paramoteur dorsal).

(4) Assurance complémentaire (en plus de la cotisation et l'assurance normale) uniquement pour Pilotes XC brevetés. Moyennant le supplément de 50 €, la FBVL règle votre cotisation à la Fédération Belge de Paramoteur (FBPM), mais il faudra compléter vos données sur le site FBPM. Ne couvre que les parapentes et les deltas avec moteur auxiliaire, décollables à pied (et donc pas les paramoteurs à tricycle ni les DPM).

(5) ASSURANCE

AVIABEL, Avenue Louise 54, 1050 Bruxelles, TEL: 02 349 12 11.

Responsabilité Civile pour la pratique du vol libre:

Couverture maximale: 1.600.000 €.

Franchise dégâts matériels: 150 €.

Franchise dégâts matériel de vol libre: 300 €. Les dégâts au matériel de vol libre ne sont pas couverts si l'accident est dû à un atterrissage dans une zone de décollage.

Dégâts corporels suite à un accident de vol libre:

Décès de l'assuré: 3750 €.

Invalité permanente de l'assuré jusqu'à 7500 € au prorata du taux d'invalité (franchise jusqu'à 25 % de taux d'invalité).

Frais médicaux de l'assuré jusqu'à 2500 € (franchise de 150 €).

Frais de recherche et de sauvetage de l'assuré jusqu'à 3000 €.

Extension territoriale:

Le monde entier à l'exclusion de: l'Afghanistan, l'Algérie, le Burundi, l'extrême nord du Cameroun, la République Centrafricaine, la Colombie, la République Démocratique du Congo, la Corée du Nord, l'Ethiopie, l'Iraq, l'Iran, le Jammu et le Cachemire, le Kenya, le Liban, la Lybie le Mali, la Maurétanie, le Nigeria, le Pakistan, le Pérou, la Somalie, le Soudan, la Syrie, le Yémen; les régions d'Abkhazie, du Donetsk et du Lugansk en Ukraine, d'Ossétie du Sud, le Nagorno-Karabach, le district fédéral du Nord Caucase, le nord du Sinaï (Egypte); et tous les pays sous sanction des Nations Unies.

PAYEMENT UNIQUEMENT PAR VIREMENT AVEC MENTION COMPLETE DU NOM ET DE L'ADRESSE SUR LE COMPTE
FBVL: ING 310-0902218-10 - IBAN: BE41 3100 9022 1810 - BIC : BBRU BEBB
 Couverture par l'assurance dès paiement de la cotisation, l'extrait de banque faisant foi.

COUVERTURES COMPLÉMENTAIRES POSSIBLES À L'ASSURANCE DE BASE FBVL

Pour pouvoir souscrire ces couvertures il est nécessaire de d'abord prendre l'assurance de base de la FBVL (avec votre cotisation).

Période de la couverture : du jour du paiement jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

COUVERTURES EN CAS DE DÉCÈS OU DE DÉGÂTS CORPORELS SUITE À UN ACCIDENT DE VOL LIBRE

	Couverture assurance de base	Couverture supplémentaire	Couverture totale	Supplément par année
Option 1 Seulement décès	3.750,00 €	25.000,00 €	28.750,00 €	15,00 €
	3.750,00 €	50.000,00 €	53.750,00 €	30,00 €
	3.750,00 €	75.000,00 €	78.750,00 €	45,00 €
	3.750,00 €	100.000,00 €	103.750,00 €	60,00 €
	3.750,00 €	125.000,00 €	128.750,00 €	75,00 €

	Couverture assurance de base	Couverture supplémentaire	Couverture totale	Supplément par année
Option 2 Seulement invalidité permanente (1)	7.500,00 €	25.000,00 €	32.500,00 €	45,00 €
	7.500,00 €	50.000,00 €	57.500,00 €	90,00 €
	7.500,00 €	75.000,00 €	82.500,00 €	135,00 €
	7.500,00 €	100.000,00 €	107.500,00 €	180,00 €
	7.500,00 €	125.000,00 €	132.500,00 €	225,00 €

	Couverture assurance de base		Couverture supplémentaire		Couverture totale		Supplément par année
	Décès	Frais médicaux	Décès	Frais médicaux	Décès	Frais médicaux	
Option 3 Décès + frais médicaux	3.750,00 €	2.500,00 €	25.000,00 €	2.500,00 €	28.750,00 €	5.000,00 €	85,00 €
	3.750,00 €	2.500,00 €	50.000,00 €	5.000,00 €	53.750,00 €	7.500,00 €	170,00 €
	3.750,00 €	2.500,00 €	75.000,00 €	7.500,00 €	78.750,00 €	10.000,00 €	255,00 €
	3.750,00 €	2.500,00 €	100.000,00 €	10.000,00 €	103.750,00 €	12.500,00 €	340,00 €
	3.750,00 €	2.500,00 €	125.000,00 €	12.500,00 €	128.750,00 €	15.000,00 €	425,00 €

	Couverture assurance de base		Couverture supplémentaire		Couverture totale		Supplément par année
	Invalidité permanente	Frais médicaux	Invalidité permanente	Frais Médicaux	Invalidité permanente	Frais médicaux	
Option 4 Invalidité permanente (1) + frais médicaux	7.500,00 €	2.500,00 €	25.000,00 €	2.500,00 €	32.500,00 €	5.000,00 €	100,00 €
	7.500,00 €	2.500,00 €	50.000,00 €	5.000,00 €	57.500,00 €	7.500,00 €	200,00 €
	7.500,00 €	2.500,00 €	75.000,00 €	7.500,00 €	82.500,00 €	10.000,00 €	300,00 €
	7.500,00 €	2.500,00 €	100.000,00 €	10.000,00 €	107.500,00 €	12.500,00 €	400,00 €
	7.500,00 €	2.500,00 €	125.000,00 €	12.500,00 €	132.500,00 €	15.000,00 €	500,00 €

	Couverture assurance de base			Couverture supplémentaire			Couverture totale			Supplément par année
	Décès	Invalidité perman.	Frais médicaux	Décès	Invalidité permanente	Frais médicaux	Décès	Invalidité permanente	Frais médicaux	
Option 5 Décès + Invalidité perman. (1) + frais médicaux	3.750,00 €	7.500,00 €	2.500,00 €	25.000,00 €	25.000,00 €	2.500,00 €	28.750,00 €	32.500,00 €	5.000,00 €	110,00 €
	3.750,00 €	7.500,00 €	2.500,00 €	50.000,00 €	50.000,00 €	5.000,00 €	53.750,00 €	57.500,00 €	7.500,00 €	220,00 €
	3.750,00 €	7.500,00 €	2.500,00 €	75.000,00 €	75.000,00 €	7.500,00 €	78.750,00 €	82.500,00 €	10.000,00 €	330,00 €
	3.750,00 €	7.500,00 €	2.500,00 €	100.000,00 €	100.000,00 €	10.000,00 €	103.750,00 €	107.500,00 €	12.500,00 €	440,00 €
	3.750,00 €	7.500,00 €	2.500,00 €	125.000,00 €	125.000,00 €	12.500,00 €	128.750,00 €	132.500,00 €	15.000,00 €	550,00 €

(1) Invalidité permanente: (1) couverture proportionnelle au taux d'invalidité avec une franchise de 25 % de taux d'invalidité.